

*Avec 1 744 000 habitants en 2011, le département du Rhône est l'un des plus peuplés et des plus denses de la France métropolitaine. Entre 2006 et 2011, la population augmente de 75 000 habitants. Le pôle urbain de Lyon est désormais le deuxième de France devant celui de Marseille. Si c'est dans les espaces périurbains que la croissance est la plus forte (Beaujolais, Val-de-Saône), le cœur du département n'échappe pas pour autant au dynamisme démographique. Les villes de Lyon et Villeurbanne en particulier gagnent des habitants.*

Serge Maury  
Philippe Bertrand

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes), à la rubrique « Publications ».

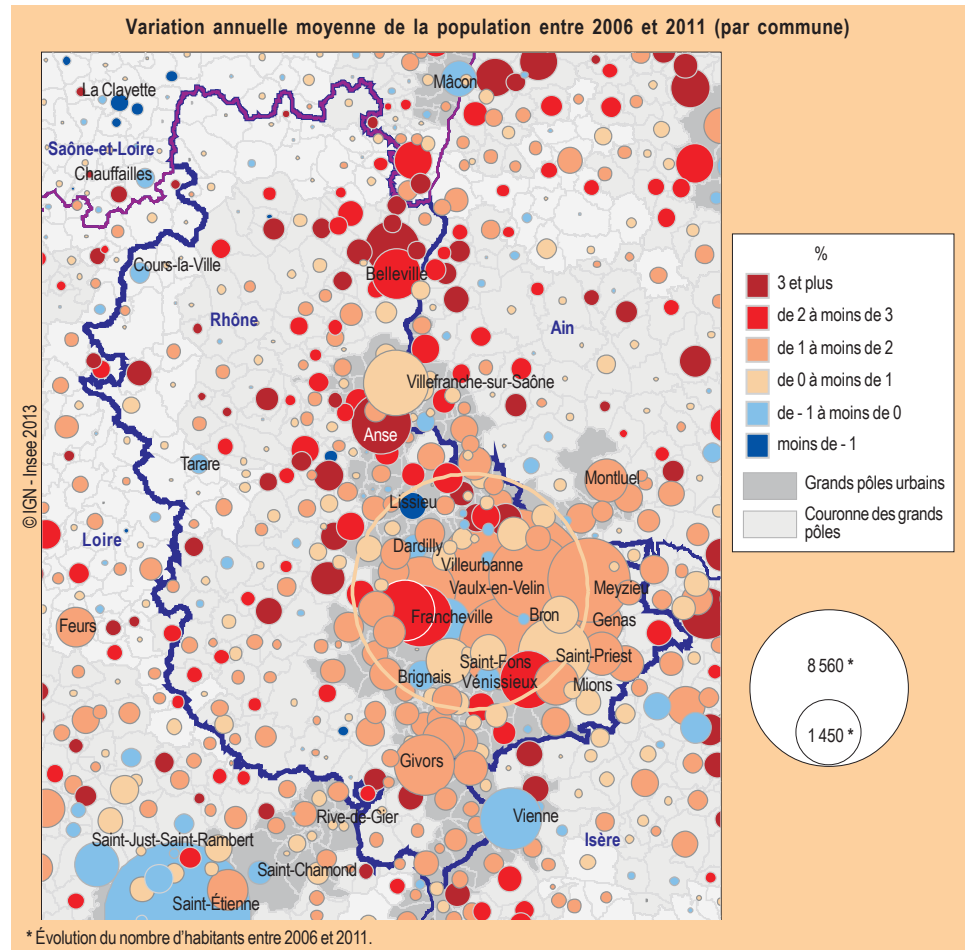
## Rhône : un fort dynamisme démographique

**D**épartement le plus peuplé de la région, le Rhône est l'un des tout premiers départements de France quant à sa population. Il se positionne ainsi à la quatrième place derrière le Nord, Paris et les Bouches-du-Rhône. Il compte, en 2011, 1 744 000 habitants, ce qui représente 28 % de la population rhônalpine (l'Isère, deuxième département rhônalpin, ne compte que pour 19 % des habitants de Rhône-Alpes). Le Rhône est également caractérisé par une forte

densité (538 habitants au km<sup>2</sup>) qui n'a nul équivalent dans les autres départements de la région. Le deuxième département le plus dense, la Haute-Savoie, est loin derrière, avec 170 habitants/km<sup>2</sup>.

Sous ce critère, le Rhône, plus petit département de France de province en superficie après le Territoire de Belfort, soutient la comparaison avec les départements français les plus denses, se classant au 8<sup>e</sup> rang métropolitain.

### Une croissance démographique plus rapide autour du Grand Lyon et le long de la Saône



## Un excédent naturel élevé

## La croissance du pôle urbain de Lyon tient à son solde naturel...

## ... et celle de ses espaces périurbains est liée à l'installation de nouveaux habitants

Le Rhône a gagné 75 000 habitants depuis 2006 ; cela correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de + 0,9 % sur la période récente (2006-2011), largement au-dessus des + 0,6 % sur période longue (1982-2006). Ce rythme de croissance place le Rhône au troisième rang régional derrière la Haute-Savoie et l'Ain, alors qu'il était en sixième position entre 1982 et 2006 pour ce même indicateur. Le département, qui abrite une population jeune, connaît une dynamique spécifique : l'excédent des naissances sur les décès explique l'essentiel de l'augmentation du nombre d'habitants (+ 0,8 % par an entre 2006 et 2011), tandis que les migrations ne jouent qu'un rôle mineur (+ 0,1 % par an dû au solde migratoire). Ainsi, ce taux d'accroissement naturel situe le Rhône devant les sept autres départements de Rhône-Alpes, et en très bonne place en France métropolitaine (8<sup>e</sup>).

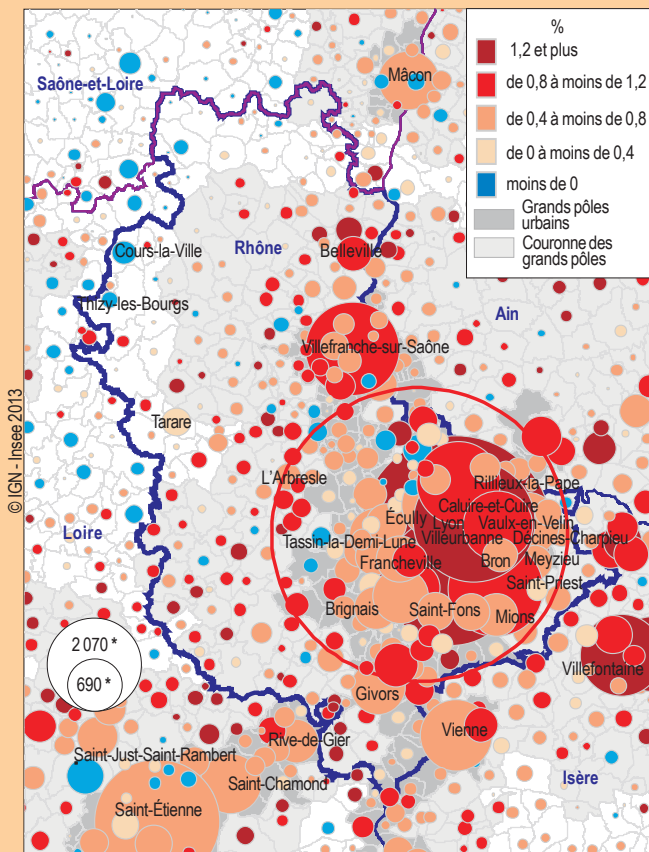
Le département du Rhône est caractérisé par le poids prédominant de sa ville-centre et de l'aire urbaine correspondante (laquelle englobe 96 % de la population). À côté de l'aire urbaine de Lyon, les autres territoires du département pèsent d'un poids démographique et géographique limité : une partie de l'unité urbaine de Vienne, les pôles moyens de Tarare et de Thizy-les-Bourgs.

Au centre de l'aire urbaine de Lyon, le pôle urbain (1 494 000 habitants) s'étend, du fait de la continuité du bâti, jusqu'à Villefranche-sur-Saône. Ce pôle déborde des frontières rhodaniennes, dans l'Ain notamment. Il est extrêmement dense, avec 1 500 habitants/km<sup>2</sup>. La croissance (+ 0,8 % par an, soit un gain de 59 000 habitants entre 2006 et 2011) tient uniquement au solde naturel. Autour du pôle, la couronne périurbaine s'étend sur une bonne partie de l'espace rhodanien restant et abrite 11 % de la population du département (191 000 habitants). La couronne a gagné 14 000 habitants en 5 ans. Les espaces périurbains croissent à un rythme deux fois plus rapide que le pôle (+ 1,6 % par an) et le ressort de cette croissance y est très différent : si l'excédent des naissances sur les décès joue son rôle (+ 0,6 % par an), l'installation d'habitants nouveaux en est le moteur principal (+ 1,0 % par an dû au solde migratoire).

L'agglomération lyonnaise proprement dite (la communauté urbaine de Lyon), avec 1 307 000 habitants, représente 74 % de la population du département (en comparaison, la deuxième intercommunalité du Rhône, celle de Villefranche-sur-Saône, ne compte que pour 3 % de l'ensemble). Le Grand Lyon a gagné

### Un excédent naturel élevé, notamment dans l'agglomération lyonnaise

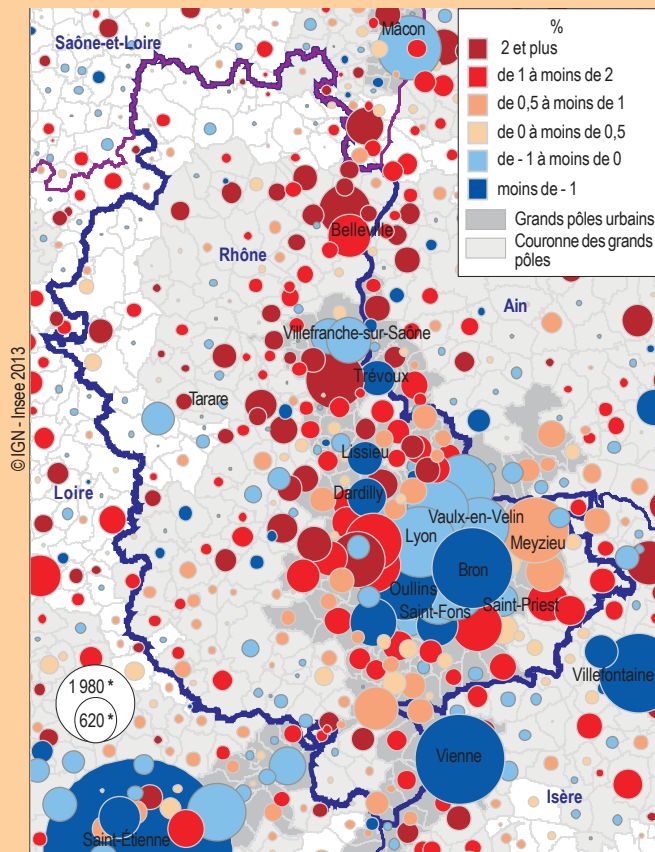
Variation annuelle moyenne de la population due au solde naturel entre 2006 et 2011 (par commune)



\* Évolution du nombre d'habitants entre 2006 et 2011.

### Desserrement de l'agglomération lyonnaise, notamment sur le nord-est du département

Variation annuelle moyenne de la population due au solde migratoire apparent entre 2006 et 2011 (par commune)



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

## Le coeur du Grand Lyon (Lyon-Villeurbanne) et le périurbain progressent le plus

**Sur Lyon-Villeurbanne, le faible solde migratoire cache d'importants flux d'entrée et de sortie**

Population des principaux sous-espaces du département du Rhône							
	Population			Taux de variation annuel moyen % 1982-2006	Taux de variation annuel moyen entre 2006 et 2011 %		
	1982	2006	2011		Total	Solde naturel	Solde migratoire
<b>Rhône</b>	<b>1 445 208</b>	<b>1 669 655</b>	<b>1 744 236</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>
Rhône-Alpes	5 015 947	6 021 346	6 283 541	0,8	0,9	0,6	0,3
France métropolitaine	54 329 330	61 393 573	63 069 148	0,5	0,5	0,4	0,1
<b>Grands pôles</b>	<b>1 272 730</b>	<b>1 446 045</b>	<b>1 506 055</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,0</b>
Périurbain	130 148	181 481	195 455	1,4	1,5	0,6	0,9
Autres communes /s influence de la ville	38 634	38 304	38 828	0,0	0,3	0,2	0,1
Communes isolées	3 696	3 825	3 898	0,1	0,4	-0,1	0,4
<b>Les principaux EPCI</b>							
Pays Viennois	56 162	67 264	67 762	0,8	0,1	0,7	-0,6
Villefranche-sur-Saône	41 271	49 588	51 078	0,8	0,6	1,0	-0,4
Grand Lyon	1 136 798	1 256 486	1 306 972	0,4	0,8	0,9	-0,1
<b>Les 10 principales communes</b>							
Lyon	413 095	472 305	491 268	0,6	0,8	0,9	-0,1
Villeurbanne	115 960	136 473	145 034	0,7	1,2	1,2	0,0
Vénissieux	64 804	57 179	60 159	-0,5	1,0	1,4	-0,4
Vaulx-en-Velin	44 160	40 300	42 726	-0,4	1,2	1,7	-0,5
Saint-Priest	42 677	40 746	42 535	-0,2	0,9	1,0	-0,2
Caluire-et-Cuire	41 931	41 418	41 357	-0,1	0,0	0,5	-0,6
Bron	40 638	38 919	38 881	-0,2	0,0	1,0	-1,0
Villefranche-sur-Saône	28 881	34 188	35 640	0,7	0,8	1,2	-0,4
Meyzieu	26 776	28 738	31 090	0,3	1,6	0,7	0,9
Rillieux-la-Pape	31 560	29 562	29 966	-0,3	0,3	1,1	-0,8

Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

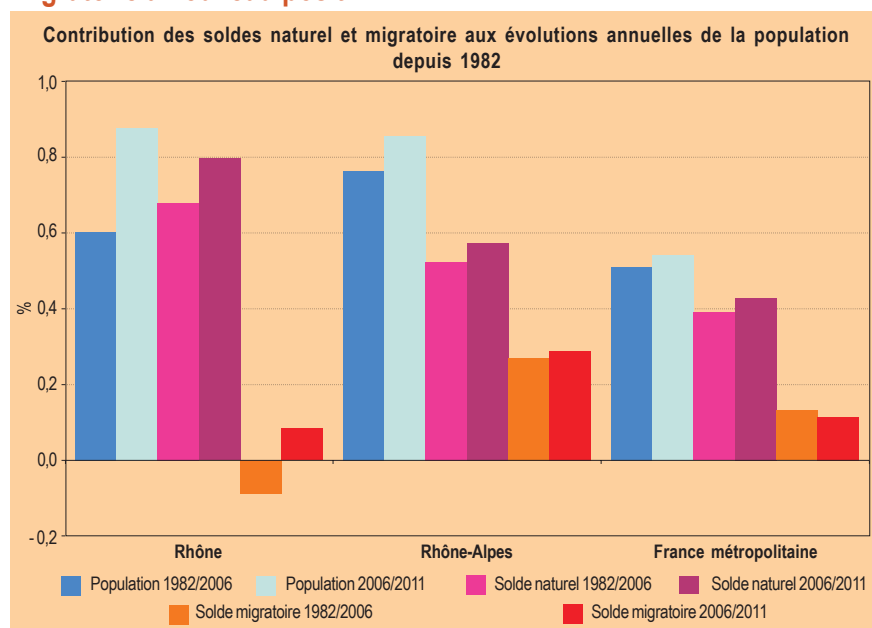
50 000 habitants entre 2006 et 2011 (soit un rythme d'augmentation annuel de + 0,8 %, contre + 0,4 % par an en moyenne entre 1982 et 2006). L'excédent naturel y est important (+ 0,9 % par an), et les arrivées compensent presque les départs. Sur longue période (1982-2006), le solde migratoire était déficitaire (- 0,4 % par an).

Au sein d'une communauté urbaine déjà caractérisée par une grande concentration d'habitants (2 500 habitants/km<sup>2</sup>), Lyon et Villeurbanne présentent des densités de population particulièrement élevées (10 000 habitants/km<sup>2</sup>) qu'on ne retrouve pas dans les autres communes de l'agglomération. À titre de comparaison, la densité à Paris est de 21 000 habitants/km<sup>2</sup>. La population de Lyon (491 000 habitants), qui a gagné 19 000 habitants entre 2006 et 2011, croît à un rythme annuel de + 0,8 % par an, plus rapide que sur longue période (+ 0,6 % par an entre 1982 et 2006). La population de Villeurbanne augmente plus vite encore (+ 1,2 % sur la période récente, contre + 0,7 % sur 1982-2006).

Les autres grandes communes de l'agglomération présentent des profils d'évolution variés. Vénissieux (+ 1,0 %) et Vaulx-en-Velin (+ 1,2 %) gagnent de nouveau des habitants, après en avoir perdu dans les années 1990. En revanche, les populations de Caluire-et-Cuire et de Bron continuent de stagner. Pour toutes ces communes, l'excédent naturel est positif et le solde migratoire est nul voire légèrement négatif. En particulier, la situation démographique de Caluire-et-Cuire et de Bron s'explique par des soldes migratoires négatifs (respectivement de - 0,6 % et de - 1,0 %) qui annulent les effets de leur solde naturel.

En dehors du Grand Lyon, 23 autres intercommunalités couvrent le département du Rhône. Dans cet ensemble, les plus fortes

## Une croissance démographique due à l'excédent naturel, un solde migratoire à nouveau positif



## Une forte augmentation de population autour du Grand Lyon et le long de la Saône

augmentations de population sont enregistrées à la périphérie de la communauté urbaine de Lyon, et autour de Belleville-sur-Saône, au nord du département. Ainsi, les intercommunalités entourant Lyon à l'est (l'Est Lyonnais) et à l'ouest (l'Arbresle, les Vallons du Lyonnais) connaissent une augmentation très forte du nombre d'habitants (de l'ordre de + 1,5 % annuel). La dynamique démographique de ces espaces est différente de celle du Grand Lyon, car elle est cette fois tirée par un important solde migratoire. Mais ce sont les intercommunalités situées sur le Val-de-Saône et le Beaujolais, qui voient leur population augmenter le plus : Beaujolais-Val-de-Saône (+ 3,2 % par an), Saône-Pierre Dorée (+ 2,0 % par an) et Pays du Bois-d'Oingt (+ 1,8 % par an). La croissance démographique s'est accélérée dans ces territoires ; elle tient avant tout à l'arrivée d'habitants nouveaux, laquelle se combine à des taux d'accroissement naturel également positifs.

La commune de Villefranche-sur-Saône présente

un rythme d'augmentation de la population semblable à celui de Lyon (+ 0,8 % par an). L'accroissement naturel (+ 1,2 % par an) y est plus fort que dans la capitale des Gaules, mais les départs nettement plus nombreux que les arrivées (- 0,4 % par an).

Les évolutions récentes sont d'ampleur limitée dans les autres aires situées à l'ouest du département. L'augmentation de population de celle de Tarare est faible sur la période récente (+ 0,2 % par an), et ralentit par rapport à celle de la période 1982-2006 (+ 0,4 % par an). Pour la petite aire de Thizy-les-Bourgs, la population est stable après avoir diminué sur période longue (- 0,8 % par an). L'aire de Cours-la-Ville continue de perdre des habitants alors que celle d'Amplepuis en gagne légèrement.

Plus au sud, la croissance de la population dans la partie rhodanienne de l'aire urbaine de Vienne ralentit légèrement : + 1,0 % par an entre 2006 et 2011, contre + 1,1 % sur longue période. ■

### Méthodologie

#### Le zonage en aires urbaines

**Unité urbaine** : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

**Aire urbaine** ou "grande aire urbaine" : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. De la même façon sont définies, avec des seuils plus faibles d'emplois, les moyennes aires (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (pôle de 1 500 à 5 000 emplois).

**Commune multipolarisée** : commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

#### Le recensement de la population

Les résultats présentés ici s'appuient sur les recensements de la population, plus précisément sur la comparaison des recensements 2006 et 2011.

Depuis 2004, la méthode du recensement est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Le millésime 2006 est ainsi obtenu à partir des enquêtes annuelles de 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008. De la même manière, le millésime 2011 est obtenu à partir des enquêtes des années 2009 à 2013. La comparaison des recensements 2006 et 2011 est rendue rigoureuse dans la mesure où les deux cycles (2004-2008 et 2009-2013) sont strictement distincts.

#### Pour en savoir plus

- "30 ans de démographie des territoires", *Insee Première* n° 1483, janvier 2014.
- "Natalité et attractivité dynamisent la démographie de Rhône-Alpes", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n° 212, janvier 2014.

- "L'influence du département du Rhône dépasse ses limites géographiques", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n° 156, novembre 2011.
- "Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n° 135, décembre 2010.
- Pour chaque autre département de la région, une publication similaire est disponible sur le site [insee.fr](http://insee.fr).

#### INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

#### Directeur de la publication :

Pascal Oger

#### Rédacteur en chef :

Thierry Geay

#### Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, janvier 2014

© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775